

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
13

Date de la
Convocation
26/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le premier octobre
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.
EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/07

**TARIFS DE LOCATION
DES SALLES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que
les tarifs pour la location des salles polyvalentes avaient été révisés au
1^{er} janvier 2024 suivant délibération du 15 novembre 2023.

POLYVALENTES

Il propose donc de revoir ces tarifs.

A COMPTE DU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

1^{er} JANVIER 2026

DECIDE de ne pas modifier les tarifs, soit au **1^{er} janvier 2026** :

Week-ends et jours fériés (nettoyage compris dans le prix de la
location)

1 salle + cuisine	335 €
2 salles + cuisine	480 €
Associations de la commune	120 €

Associations extérieures à la commune - location à but non lucratif
(sous réserve de validation par le Conseil Municipal)

1 salle + cuisine	170 €
2 salles + cuisine	240 €

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_07-DE
Reçu le 10/10/2025

Les autres jours (samedi si libre)

1 salle + cuisine la journée (8 h 00 – 19 h 00) : 120,00 € (nettoyage salle à la charge du locataire)

2 salles + cuisine la journée (8 h 00 – 19 h 00) : 170,00 € (nettoyage salle à la charge du locataire)

1 salle + cuisine la journée + soirée (8 h 00 – 8 h 00) : 240,00 €
(nettoyage compris)

2 salles + cuisine la journée + soirée (8 h 00 – 8 h 00) : 295,00 €
(nettoyage compris)

- **DEMANDE** à ce qu'un acompte de **150 €** soit versé au moment de la signature de l'engagement.

La remise des clés le week-end se fait le vendredi à partir de 14 h 00 et elles doivent être rendues le lundi matin au responsable.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPDES



La secrétaire de séance,

Edwige ODIN

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Edwige ODIN.

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_07-DE
Reçu le 10/10/2025